



ATLANTIQUE FORMATIONS

BRL
BCL
B2VL

*Donnez du sens
à votre sécurité !*

B2VL - Chargé de travaux L
BRL - Chargé d'intervention générale L
BCL - Chargé de consignation L

**Les habilitations
électriques**

*Il s'agit d'une formation répondant à l'article R 4544-9 du Code du Travail :
les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage
ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.*

*Cette formation est destinée à toute personne devant réaliser des opérations
sur véhicules et engins automobiles à motorisation : thermique, hybride,
électrique ayant une source d'énergie électrique embarquée du domaine TBT
et BT ($\geq 60V$ et/ou $> 180 A$), sur des actions d'études, de construction, de
maintenance, de dépannage, de remorquage ou de démolition.*

ATLANTIQUE FORMATIONS dispense les formations à la Préparation des
Habilitations électriques, en formation Initiale (Débutants) ou en formation Recyclage
(Expérimentés).

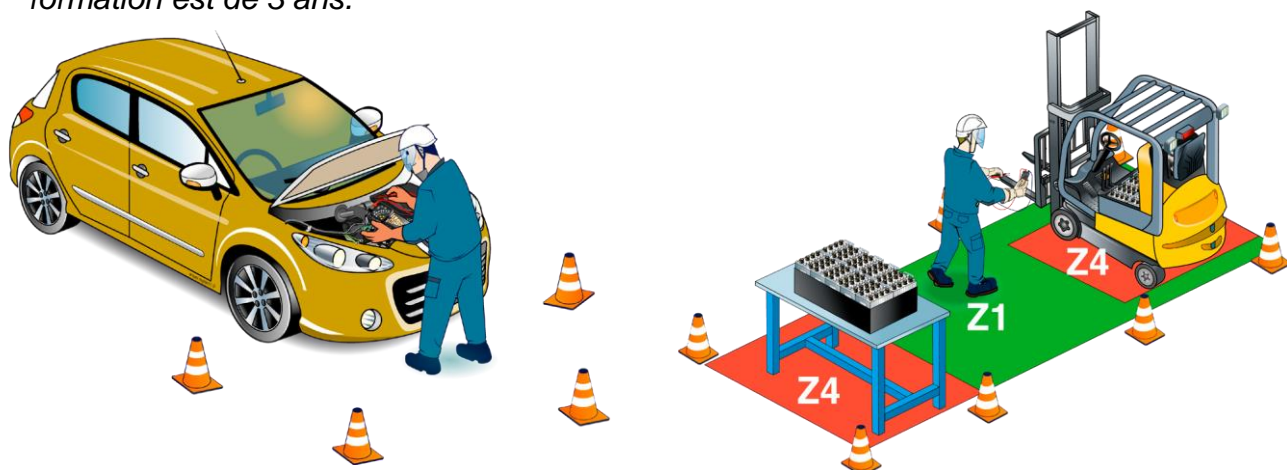
Ces formations se déroulent dans le respect de la norme NFC 18-550.

À l'issue des formations théoriques et pratiques, **ATLANTIQUE FORMATIONS**
effectue un contrôle des connaissances et savoir-faire du stagiaire.

La durée de formation varie selon :

- Le nombre de participants par session.
- Le niveau d'expérience des participants (pré requis).
- L'objectif fixé.

ATLANTIQUE FORMATIONS délivre une attestation de formation ; la validité de la
formation est de 3 ans.



ATLANTIQUE FORMATIONS SAS – Capital social : 30 000 euros

13 rue de la Côte d'Ivoire – 17000 LA ROCHELLE

Tél. : 05 17 500 550

Siret : 894 675 214 00015 Code APE : 8559A

Immatriculée au greffe du tribunal de commerce à La Rochelle – Numéro de gestion 2021B00350